

EDITORIAL

n°76



BdA défend la diversité des moyens de transports ! Si votre Grand-bi est en réparation, les nouveaux horaires des transports en commun sont disponibles <http://www.tpg.ch/nouveautes-du-9-decembre-2018> – Photo : Samuel Zeller, Unsplash.com

Une nouvelle rubrique voit le jour dans la Dépêche. Nous vous proposons de (re)découvrir au fil des numéros, le portrait d'un membre de Bellevue d'Avenir.

Nous tenterons de comprendre ce qui fait la force de leur engagement : qu'est-ce qui motive ces femmes et ces hommes à consacrer de leur temps à la vie communale et à s'investir au sein de BdA ?

A l'heure où nous disposons d'un panel d'activités multiples et variées qui s'additionnent à nos vies professionnelles et familiales parfois bien remplies, il peut paraître assez étonnant

que certaines personnes consacrent encore du temps à la gestion des affaires publiques. Serait-ce de l'affection pour le débat d'idées ? Serait-ce lié à un besoin de pouvoir ou plus modestement au sentiment d'avoir une emprise sur les décisions prises localement ? Cela s'expliquerait-il par leurs valeurs ? De l'altruisme, une envie de se sentir utile, une conscience civique et citoyenne, le plaisir de rendre service, de faire quelque chose pour le bien-être et le bien vivre de sa commune ?

Il y a sans doute mille et une raisons de s'engager. Si les valeurs du groupement communal BdA fédèrent l'en-

semble de ses membres et que l'on trouvera certainement des similitudes dans leur engagement, c'est néanmoins chaque individu qui fait le choix de donner de son temps à la cause communale. C'est le cas d'Yvette CLIVAZ BEETSCHEN, membre co-fondatrice de BdA et conseillère municipale de notre commune depuis 2007.

Nous espérons que vous aurez du plaisir à parcourir ce numéro de la Dépêche et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, ainsi que nos meilleurs vœux pour l'année 2019. ■

L'équipe de rédaction de la Dépêche.

QUI EST-ELLE ?

Arrivée à Bellevue il y a plus de trente ans, Yvette a eu le plaisir de partager avec son mari et ses 3 garçons une vie familiale harmonieuse dans un cadre privilégié au chemin des Tuilots. Toujours employée à 100%, d'abord auprès de compagnies d'assurances, puis d'agences immobilières, elle est heureuse, la retraite approchant, de pouvoir transmettre ses connaissances et son expérience à ses jeunes collègues.

L'origine de son engagement d'hier à aujourd'hui

Elle se souvient que dans sa famille les discussions politiques entre son père jardinier-paysagiste et sa mère infirmière étaient fréquentes et enrichissantes. Sensible à la condition des travailleurs -

son mémoire de master portait d'ailleurs sur les licenciements collectifs - Yvette a senti l'importance de s'inscrire au parti socialiste alors qu'elle était encore étudiante.

Au travail comme en politique, Yvette apprécie le contact avec les gens. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui l'a poussée à s'investir davantage dans les « affaires locales ». En effet, lorsque ses enfants ont quitté l'école primaire, en manque de rencontres avec les autres parents, elle a souhaité renforcer ses liens avec sa commune et a décidé de participer activement à la vie politique locale.



L'engagement communal

Si elle admet avoir parfois dû renoncer à certains concerts ou sorties le soir, Yvette, on l'aura compris, aime être occupée et en lien avec les

gens. Elle apprécie particulièrement les discussions en commission, là où les choses se passent et où les acteurs sont dans le concret. S'il y a certes des sensibilités différentes mais le dialogue et le respect y sont toujours présents. Elle relève qu'un engagement auprès d'une commune de la taille de Bellevue est gratifiant car il permet de voir aboutir, dans des délais raisonnables, des projets concrets.

Elle pense notamment à la crèche des Quatre saisons, à la place de jeux autour de l'école, aux bâtiments des Marettes ou encore à ceux en construction du chemin des « Tuilots ».

Enjeux de demain

Portée également vers l'avenir, Yvette souhaite à notre commune de pouvoir garder sa qualité de vie et sa dimension humaine. Si l'évolution démographique ne fait aucun doute avec les nouvelles constructions et le développement du « Champ du Château », il est important de pouvoir bien intégrer et accueillir cette nouvelle population. Pour ces défis singuliers, il faudra compter sur des personnes prêtes à se soucier des affaires publiques. Yvette reconnaît qu'aujourd'hui il n'est pas évident de trouver les personnes qui souhaitent s'engager dans la vie politique communale. Or, il est essentiel de cultiver cet intérêt pour la chose politique mais il est aussi réjouissant de voir fleurir ici et là, de nouvelles formes d'engagements, notamment participatifs, qui pourraient servir la cause communale de demain. ■

Propos recueillis par
Grégoire Delaloye

Envie de réagir à cet article ?
Ecrivez à grdelalo@gmail.com

BILLET D'HUMEUR AUTOMNAL

LES DÉGÂTS DES SOUFFLEUSES



Photo Bridget Dommen

AÉROPORT DE GENÈVE:

FICHE PSIA ADOPTÉE SANS GRANDS CHANGEMENTS

Au terme d'une procédure de consultation fort discutable, le Conseil fédéral a adopté la fiche du plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) pour l'aéroport de Genève sans prendre véritablement en compte les nombreuses critiques et demandes formulées par les associations et les communes riveraines.

Cette fiche PSIA – qui ne peut pas être sujette à opposition ou recours – fixe de manière contraignante, le cadre général pour l'exploitation et le développement de l'aéroport. Comme elle ne remet pas en question la croissance du trafic aérien et les 25 millions de passagers attendus pour 2030, elle entérine de facto une atteinte grave à la santé de la population riveraine et au climat.

Suite à l'adoption de cette fiche PSIA, le plan directeur cantonal et les plans

directeurs communaux devront être mis à jour car l'affectation actuelle de plusieurs secteurs du canton impactés par le trafic aérien devra être révisée afin d'être compatible avec l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB). Cela se traduira notamment par une réduction du potentiel de terrains constructibles pour du logement dans le canton; ceci dans un contexte de pénurie régionale.

Par ailleurs, le Conseil d'Etat devra réviser la convention d'objectifs liant le canton et l'aéroport en incluant notamment le dispositif de suivi du bruit ainsi que les mesures concrètes qui devront être prises par Genève Aéroport pour atteindre la courbe de bruit cible à l'horizon 2030, sachant que cette dernière n'est pas vraiment contraignante.

Comme il s'y est engagé, le gouvernement genevois devra associer les

communes riveraines à la mise en œuvre du PSIA en s'efforçant d'en limiter, dans toute la mesure du possible, les effets néfastes pour la population.

En vertu de ce qui précède, l'initiative pour un pilotage démocratique de l'aéroport de la CARPE (<https://carpe.ch/initiative-populaire-2/>) reste d'actualité car elle pourrait contribuer à mieux maîtriser le développement de Genève Aéroport en préservant les intérêts légitimes de la population. BdA vous invite à soutenir cette initiative populaire qui vise une limitation des nuisances engendrées par l'aéroport de Genève. ■

Dominique Anklin,
Conseiller municipal, Président de la commission d'aménagement.

Envie de réagir à cet article ?

Ecrivez à dominique.anklin@gmail.com

BUDGET 2019 ÉQUILIBRÉ :

VERS UNE CROISSANCE PROGRAMMÉE DE LA DETTE FUTURE

Le budget de fonctionnement – voté à l'unanimité par le Conseil municipal – se monte à F 12'729'506 aux charges et à F 12'730'220 aux revenus. Ainsi l'excédent de revenus présumé s'élève à seulement F 714. Malgré une baisse sensible des recettes fiscales, le résultat net prévisionnel est équilibré grâce à une croissance maîtrisée des charges et à la suppression des amortissements extraordinaires.

Le nombre de centimes additionnels nécessaires à l'exécution des tâches communales, qui s'élève toujours à 41 cen-

times, demeure inchangé depuis plusieurs années. Ce taux d'imposition communal se situe dans la moyenne des communes genevoises.

Le plan annuel des investissements prévoit en 2019 un montant net de F 10'439'943 autofinancé à hauteur de F 2'259'119. Afin de combler cette insuffisance de financement d'environ 8,2 millions de francs, la commune devra recourir à l'emprunt l'an prochain. En raison des nombreuses dépenses d'investissement planifiées ces prochaines années, la dette communale, après avoir

sensiblement diminué à l'issue des derniers exercices, va fortement augmenter à moyen terme. Ce n'est que lorsque le projet du Champ-du-Château aura été réalisé (horizon 2022) que la capacité financière de Bellevue se renforcera à nouveau significativement et permettra de réduire progressivement sa dette à un niveau supportable à long terme. ■

Dominique Anklin,
Conseiller municipal, Vice-président de la commission des finances

Envie de réagir à cet article ?

Ecrivez à dominique.anklin@gmail.com

Le dernier projet de la Fondation de la commune de Bellevue pour le logement est sorti de terre durant ces derniers mois au chemin des Tuilots, en face de la gare des Tuileries. Il comprendra une quarantaine d'appartements, dont une majorité de trois et quatre pièces, ainsi qu'un appartement communautaire pour personnes âgées.

En matière de loyers, la Fondation pour le logement a pour but de fournir des

appartements à des prix abordables. Ses critères d'attribution prennent également en compte le nombre d'années vécues à Bellevue.

Il convient toutefois de préciser que ce projet présente la particularité, imposée par le canton, d'offrir treize appartements sous un régime LUP (logement d'utilité public), accessibles uniquement à des personnes ayant un niveau de revenu très bas. Des critères stricts devront donc être appliqués pour ce type d'apparte-

ment. Nous espérons vivement que des Bellevistes, notamment des jeunes en insertion professionnelle, à la recherche d'un premier appartement, pourront être intéressés par cette offre. La fin des travaux est prévue pour fin 2019. ■

Raphaël Petite

Membre de la Fondation de la commune de Bellevue pour la gestion et la construction de logements

Envie de réagir à cet article ?

Ecrivez à rafetina@bluewin.ch

TRANSPORTS EN COMMUN

PAR OÙ VA PASSER MON BUS ?

Depuis des mois, des rumeurs circulaient concernant les futurs changements des trajets et horaires des transports en commun entre nos communes et Genève. Ces dernières semaines, difficile d'obtenir des précisions de la part des TPG et des communes environnantes. Inquiétude à propos de la ligne V, égarée du côté de l'aéroport. Comment rejoindre Chambésy et Genève sans trop de détours ?

Enfin, les TPG ont publié les nouveaux trajets et arrêts : <http://www.tpg.ch/nouveautes-du-9-decembre-2018>.¹

Dorénavant, la ligne Z fera une boucle dans la commune avec plusieurs nouveaux arrêts, par la gare des Tuileries, le village de Bellevue, puis la gare de Genthod-Bellevue, avant de remonter vers le quartier de villas situé sur les hauts de Bellevue. Notre commune a fait une

demande d'autorisation pour aménager des arrêts en conséquence.

Depuis Colovrex, une nouvelle ligne 20 nous reliera à Pregny-Chambésy, avec une correspondance entre les lignes V, Z et 20 pour rejoindre le centre-ville.

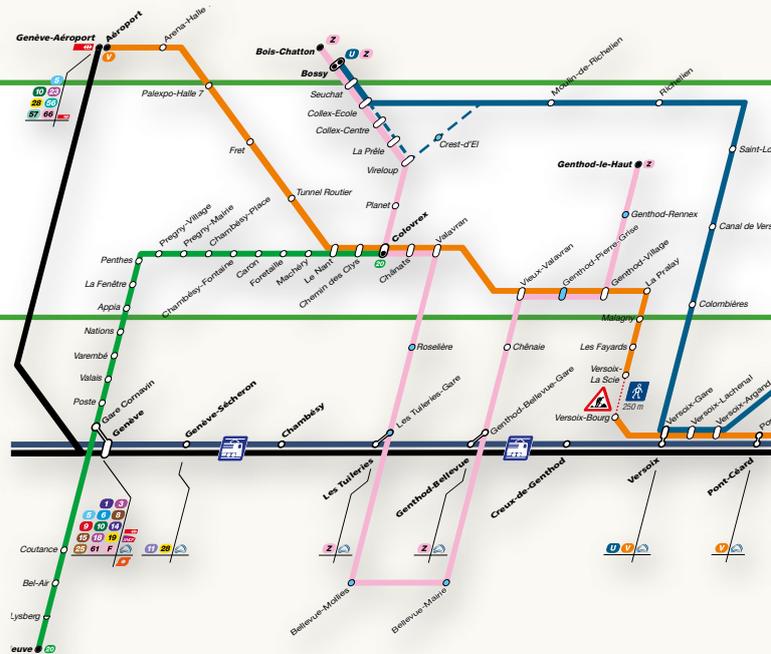
Nous pouvons nous réjouir d'une meilleure desserte entre les lieux habités, les services et les commerces de notre commune et nos voisins. Cependant,

la correspondance n'est pas assurée à ceux qui essaient d'attraper le premier tram aux Nations en sautant du bus V ou Z. Il convient donc de rester attentif lors de la mise en pratique de ce beau projet, afin de remédier aux inévitables imperfections du démarrage. Au plaisir de vous rencontrer sur les nouveaux itinéraires ! ■

Denise Adler

Envie de réagir à cet article ?

Ecrivez à : denise.adler@bluewin.ch



¹ Merci à l'ATE et aux communes de Chambésy et Bellevue qui ont transmis ces infos.